

Inscriptions auditeurs

Les Facultés et Instituts de l'ICP ouvrent largement leurs cours aux publics d'auditeurs.

Ils vous accueillent

L' Institut d'Études Religieuses (IER), la Faculté de Théologie et de sciences religieuses, la Faculté des lettres ou encore celle de Philosophie ou de Sciences sociales et économiques : les insituts et les facultés de l'ICP se mobilisent pour vous accueillir dans les cours qu'ils dispensent.

> [Découvrir tous nos cours](#)

Comment vous inscrire ?

L'auditeur s'adresse d'abord au secrétariat de la Faculté ou de l'Institut concerné qui le conseille et l'aide à faire son choix . Une fois ses cours choisis, il ne reste plus qu'à finaliser les aspects administratifs de l'inscription avec le Secrétariat Universitaire.

Éléments à fournir

- le devis d'inscription élaboré par le secrétariat de la Faculté ou de l'Institut,
- une photo d'identité
- le règlement

Frais de dossier

- 48 € pour toute nouvelle inscription

Tarif horaire

- 7 € pour les auditeurs sans validation
- 12 € pour les auditeurs avec validation des acquis
- Cours en anglais : 15 € / heure

Dates d'inscription

- 1^{er} semestre : juillet à septembre
- 2^e semestre : janvier/février

Cette inscription peut aussi se faire en ligne ou par correspondance en renvoyant les trois pièces ci-dessus à :

Bon à savoir

Vous pouvez télécharger les brochures depuis les pages "Présentation" de chaque organisme.

Le saviez-vous ?

Il est possible de valider les cours suivis en optant pour le statut "**Etudiant - Auditeur validant**" (EAV).

Ceux qui font le choix de la validation des acquis reçoivent un relevé de note à la fin du semestre et acquièrent les crédits ECTS correspondants aux enseignements suivis.

Attention, ce choix se fait au moment de votre inscription et pas à la veille des examens. Il est donc important d'anticiper.

Inscription aux bibliothèques de l'ICP

Il est possible de s'inscrire à la **bibliothèque de Fels** simultanément à l'inscription aux cours choisis (*penser à vous munir d'une photo ; tarif annuel 95€, semestriel 55€*).

Pour les **bibliothèques spécialisées**, une autorisation particulière devra être demandée auprès de la bibliothèque concernée.

INFORMATION PARCOURSUP

Les dysfonctionnements constatés sur Parcoursup le 15 mai sont résolus. Chaque candidat a reçu un message adapté à sa situation et une nouvelle date limite est désormais affichée dans son dossier en face de chaque proposition.

Pour consulter et valider les propositions d'admission qui vous sont faites par l'ICP il faut vous reconnecter à Parcoursup.

Contacts utiles :

- s.bounzeki@icp.fr pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- m.six@icp.fr pour la licence de droit et la licence de sciences sociales

Pensez bien à préciser votre nom et la filière visée dans le corps de votre message ainsi que votre numéro de téléphone, si vous souhaitez que nous vous rappelions.

Notre équipe est à votre écoute.